

UN PROCESSUS PARTENARIAL D'ÉCHANGE DE SAVOIRS : UN PARI SUR DES POSSIBLES...

Romain BOSMANS¹, Christelle VERSLUYS² et Isabelle BOQUET³

Ce texte présente le parcours (de l'élaboration à la mise en œuvre) d'une formation proposée et réalisée à la prison de Saint-Gilles par un partenariat constitué d'associations actives en matière de toxicomanies, associations travaillant principalement dans les domaines suivants : prévention, aide et soins. Cette action s'est révélée être d'un nouveau type pour les acteurs en présence.

Cette chronique est parsemée d'observations, de réflexions, de questionnements offerts comme autant d'invitations à rencontres et débats... à bon (entendeur) lecteur, salut !

Mots-clés

- formation/réflexions
- services externes/internes
- carrefour de missions
- rôles et fonctions
- interactions et échanges
- acteur social
- pistes de travail

1. Directeur de C.A.P.-I.T.I., membre du GPLD de la prison de Saint-Gilles depuis 2001.

2. Consultante-Formatrice à Prospective Jeunesse.

3. Consultante-Formatrice à Prospective Jeunesse.

4. Sera écrit GPLD par la suite.

5. Philippe Glibert est l'un des deux coordinateurs centraux drogue du Ministère de la Justice.

Introduction

Définir et mener une action en milieu carcéral expose, selon que les acteurs se situent hors ou dans le champ répressif, à des incompréhensions mutuelles.

Dans ce contexte, quel que soit le contenu de la formation, la question qui se pose est de savoir si celle-ci visera à nourrir la sécurité intérieure par un surcroît de contrôle ou, au contraire, si elle permettra une meilleure compréhension de la nature humaine et de ses déviations.

Aussi, lorsque le Groupe de Pilotage Local Drogue (GPLD)⁴ "a passé commande" aux services externes dits "spécialisés" d'une formation concernant la gestion des problèmes de drogues en prison, il apparaissait clairement qu'il s'agirait d'un challenge.

Le contexte de cette formation

La création des GPLD a pour genèse le plan gouvernemental fédéral de lutte contre la drogue de 1995. Ce programme prévoit d'améliorer la formation du personnel pénitentiaire face à la problématique de la toxicomanie dans les prisons belges et de créer des projets spécifiques à chaque prison. Il envisage également l'organisation optimale et l'augmentation de l'offre de soins pour les consommateurs de drogues, spécifiquement dans le secteur carcéral.

Cela s'est traduit, dans la pratique, par la circulaire ministérielle du 18 décembre 2000, du ministre Verwilghen, dont l'article de Philippe Glibert⁵ parle abondamment dans les pages de ce Cahier. Il y apparaît que l'objectif visé par la mise en place de

ces groupes locaux est d'installer un lieu de réflexion, d'examen et d'évaluation permettant des mises en perspective et débouchant sur des propositions, propositions censées aider les directions d'établissements pénitentiaires à planifier des stratégies de gestion des problèmes "drogues" en prison.⁶

Fin 2001, l'asbl C.A.P.-I.T.I. a été sollicitée par les prisons de Forest et de Saint-Gilles afin de participer aux réunions de leur GPLD respectif.

Le GPLD de Saint-Gilles, se tint, en moyenne, une fois tous les trois mois, à partir de 2002. Au crépuscule de l'année 2003, un programme pour 2004 était entériné, les syndicats des surveillants ayant émis leur accord. L'accent serait mis sur le **projet de formation du personnel** et sur la réalisation d'une opération Boule-de-Neige.⁷

Deux axes se démarquaient dans la demande de formation : d'une part, l'apport de contenus formatifs et, d'autre part, le soutien à l'élaboration d'une gestion des situations problématiques en lien avec les usages de drogues en prison.

La formation s'adresserait aux membres du GPLD pour assurer le long terme et parce que le GPLD est appelé à dessiner la politique drogues à venir au sein de la prison de Saint-Gilles. L'objectif était de faire des participants à la formation, des personnes ressources en matière de gestion de drogues ; Personnes ressources auxquelles le restant du personnel pénitentiaire pourrait s'adresser en cas de problème. A cette fin, les personnes ressources participant à la formation seraient réparties, de manière équilibrée, entre les différentes ailes de la prison et entre les différents services.

Le coordinateur central suggéra, en outre, de continuer à se rencontrer régulièrement entre internes et externes, au-delà de la formation, pour construire des réponses aux situations problématiques en lien avec les drogues au sein de la prison. Suggestion qui a été reprise et confirmée par une directrice de la prison. La prison venait, à ce moment, de bénéficier de l'engagement d'une directrice supplémentaire en vue de porter cet axe de travail. Celle-ci représenta donc la direction au sein du groupe de participants à la formation.

Une des directrices insista sur le fait que si, d'une part, la fonction d'agent pénitentiaire poursuit un objectif de garantie de la sécurité, d'autre part, l'accent doit être mis sur le "traitement" du détenu. La formation devrait permettre d'aider les surveillants à mieux se situer dans leur rôle et à adopter une meilleure attitude. Suite à une enquête préalable, la formation souhaitée par le personnel devait porter sur la reconnaissance des produits et des attitudes causées par les consommations de drogues, sur une meilleure connaissance des dépendances en général. Le désir de savoir comment aider des personnes dépendantes et comment gérer la relation avec le toxicomane fut également recueilli par cette enquête.

Un appel a été lancé en juin 2004 aux membres de la FEDITO⁸, par C.A.P.-I.T.I., pour élaborer et nourrir un cursus de formation. Six associations ont marqué leur intérêt : Enaden, Modus Vivendi, Projet Lama, Infor-Drogues, Prospective Jeunesse et C.A.P.-I.T.I., elle-même, bien sûr.

Une formation

Il arrive un moment où la réalité pousse, immanquablement, à prendre en considération la consommation dans le sens

6. Sans surprise, ce sera aussi le lieu où vont se manifester les résistances aux changements, les processus de blocage, pouvant prendre diverses formes telles que le boycott, l'inertie, l'indifférence, l'absence (si ce n'est la défection), la méfiance, le dédain jusqu'au mépris. Tout cela fait que les modes d'approche soutenus par des logiques différentes et récurrentes sur la scène carcérale (contrôle/sécurité et aide/insertion) vont se heurter, s'écorner, se combiner, s'entrelacer dans la nécessité de produire des réponses. L'investissement personnel peut, dès lors, être intense dès l'instant où les exigences éthiques, déontologiques, obligatoires, contractuelles, professionnelles de chacun sont mises à l'épreuve de la communication et de la transparence.

7. Renvoi à l'article de Modus Vivendi au sein de ce Cahier.

8. Fedito : Fédération des Institutions pour Toxicomanes.

9. "La drogue ou la vie", Dr Claude Olievenstein, Robert Laffont, Paris, 1983.

10. "Comme un ange cannibale. Drogues, adolescents, société", Claude Olievenstein, Carlos Parada, Odile Jacob, 2002.

11. A lire la circulaire, nous nous situons dans une sorte de tension entre différentes représentations coïncidentes : "détenu, délinquant, auteur d'infraction purgeant sa peine", "détenu patient" mais aussi "futur citoyen réinséré, réhabilité". Dans le cadre de la trajectoire carcérale du détenu, comme le disait André Perpète, député fédéral et avocat, à un colloque relatif à la nouvelle loi pénitentiaire, le 18 novembre 2005 : "La peine est et n'est que la privation de liberté, tout ce qui vient s'y ajouter est illégitime". Et ce vice-président de la Commission de la Justice à la Chambre, de poursuivre : "Il est important de travailler sur les membres du personnel qui pensent être le bras 'd'une justice rétributive'". Dans l'esprit de "justice rétributive", il s'agissait de faire expier la faute ; La peine regarde vers le passé. Notre gouvernement a voulu quitter cet esprit par l'instauration d'une justice réparatrice, logique que réaffirme la loi dite "Dupont". Les trois objectifs de la loi, parue au Moniteur belge, le 1^{er} février 2005, sont la réparation du tort causé aux victimes, la réhabilitation du condamné et la préparation à sa réinsertion sociale. Ici, la peine se tourne vers l'avenir à construire.

qu'elle peut avoir pour le consommateur concerné puisque, que ce soit en dehors de la prison, société globale, ou dans la prison, notre système social organisé n'est pas capable d'assurer l'absence d'offre, objectif qu'il déclare pourtant se fixer. Les individus et les produits se rencontrent. Compte tenu de cette incapacité, que faisons-nous de la réalité qui en découle, en tant que citoyen responsable, professionnels réalistes, lucides, "telles de vigilantes et courageuses autruches, gardant la tête hors du sable ?" La question devient alors la suivante : pourquoi des gens consomment-ils des produits psychotropes en prison sans ou sous prescription médicale ? Quels sens ces personnes donnent-elles à leur consommation ?

Suivant, en cela, les réflexions du Dr Olievenstein, nous considérons que la toxicomanie n'est jamais seule. "La toxicomanie surgit à un triple carrefour: celui d'un produit, d'un moment socioculturel et d'une personnalité. Ce sont là trois dimensions également constitutives".⁹ En outre, et toujours selon cet auteur, "il n'y a pas une communauté de toxicomanes mais des mouvements d'entrée et de sortie..."¹⁰. Rien n'est figé une fois pour toute.

Notre approche des usages de produits psychotropes est globale, d'inspiration systémique, considérant les situations dans leur complexité. Elle s'est menée à la prison de Saint-Gilles, dans un contexte professionnel spécifique à un moment spécifique également (une réforme législative et sa mise en œuvre)¹¹, avec des fonctions déterminées et des individus divers. Nous veillons à considérer des systèmes d'interactions entre de multiples facteurs, considérés par la promotion de la santé.

En prison, nous entendons parler de flux

de population, d'entrées, de sorties, de transferts, de visiteurs de prison, d'audiences au "Palais", de changements de services lors desquels des flots d'individus se croisent au portillon de la prison à des moments précis. Nous y parlons d'espaces-temps et de mobilité humaine organisée.

Les liens entre le dehors et le dedans sont nombreux.

Ce que le détenu vit au dedans, selon son plan de détention, doit trouver un sens dans le cadre d'une préparation à rejoindre le dehors avec la plus grande probabilité possible de s'y trouver bien... et d'y rester !

En outre, tout élément du dehors peut avoir des conséquences au dedans. Nous devons, en effet, par souci de réalisme, penser la prison et ses problématiques liées aux drogues en lien avec les flux migratoires et les dimensions multiculturelles qui en découlent, en lien avec la mobilité des produits psychotropes sur un plan géopolitique. La mondialisation est dans les cités et donc par conséquent, dans nos prisons.

Cette dimension spatio-temporelle, dimension commune aux détenus et aux personnels de la prison, fut notre "porte d'entrée", le fil rouge des animations sur les situations vécues.

Une offre de formation à prendre...

Après deux réunions de contact entre formateurs, les associations ont uni leurs efforts en vue de dégager les modalités d'un ordonnancement des interventions. Parallèlement à sa progression, la proposition de programme était régulièrement soumise au GPLD afin de s'assurer de sa faisabilité, compte tenu des contraintes du régime pénitentiaire. Ce travail

d'élaboration a pris 6 mois.

Les participants à la formation furent effectivement : dix surveillants (de grades différents, de fonctions différentes, représentant les diverses ailes de la prison), une directrice (selon ses disponibilités) et plus ponctuellement, une assistante sociale du SPS, un infirmier du CMC, trois médecins (au module relatif aux soins). Nous retenons, en outre, que deux de ces médecins, étaient également présents à la rencontre du GPLD destinée à déterminer les pistes de follow up.

La réalisation de la formation s'est effectuée d'octobre à décembre 2005. Elle s'est déclinée en 5 séances thématiques, 5 angles d'approche des problématiques liées aux usages de drogues en prison.¹² En y ajoutant le moment de feed-back final et l'évaluation, cela fit 6 séances. La coordination de l'ensemble fut assurée par C.A.P.-I.T.I. Le rôle de fil rouge fut tenu par Prospective Jeunesse, outre la contribution formative brièvement décrite ci-après.

La contribution formative de Prospective Jeunesse

Chaque séance thématique, en matinée, était suivie de deux heures, les après-midis, d'analyses de situations vécues en lien avec cette thématique. Les animations des après-midis étaient pilotées par Prospective Jeunesse, en présence des formateurs du matin.

Les situations sur lesquelles nous avons travaillé, au cours des animations, avaient toutes un lien avec les réponses aux trois questions posées à certains membres du personnel de la prison de Saint-Gilles, à l'occasion d'une enquête menée en avril 2005 :

- Dans quelle situation aviez-vous le

sentiment que le détenu était sous influence de drogues ?

- Qu'est-il arrivé ? Comment avez-vous réagi ? Et les autres collègues ?
- De quelle information avez-vous besoin afin de mieux réagir dans le futur ?

Les répondants à cette enquête ainsi que les participants à la formation ont témoigné d'un nombre important de détenus consommant des produits psychotropes en prison, que ceux-ci soient prescrits ou non.

Nous avons croisé deux méthodes de travail : une méthode de travail sur des situations¹³ et une pédagogie du changement. Les objectifs des animations étaient les suivants : faire émerger des axes de travail, des priorités, motiver la créativité, inviter chaque participant à se poser comme acteur social, acteur de changement potentiel dans un processus assurant la participation, le respect mutuel, le non-jugement, l'interactivité, l'interdisciplinarité.

Nous avons opté pour 4 thèmes : l'accueil des nouveaux détenus (entrant venant de l'état de liberté), la réduction des risques, les secrets médical et professionnels, les avantages et les inconvénients de la consommation de drogues en prison. Autour des 4 thèmes, nous avons demandé aux participants de préciser ce qui se fait ("le réel"), ce qui pourrait déjà se faire actuellement ("l'optimal"), et ce qui devrait se faire ("l'idéal"), considérant que l'utopie d'aujourd'hui peut devenir la réalité de demain. Un compte rendu de chaque séance était rédigé, annoncé comme outil de travail collectif, et soumis à relecture et amendements.

Ces opérations d'expression du "réel", de "l'optimal" et de "l'idéal" représentent un apprentissage effectué dans l'effort de communication à

12. Voir encadré en fin d'article.

13. Mucchielli, "La méthode des cas : connaissance du problème", 8^{ème} éd.

autrui (écouter les opinions des autres, se faire comprendre soi-même). Le groupe y est donc un élément fondamental. Une hétérogénéité du groupe est souhaitable : nous l'avions.

Nous avons été attentives à faire jouer les rôles professionnels respectifs qui entrent dans les processus de décision : les faire expliciter par les participants, encourager les participants à la formation à les solliciter entre les séances de formation. Dans le travail sur les situations, nous souhaitons ne pas être réduits à ne pouvoir activer que les rôles tenus par les participants, nous souhaitons rendre l'organigramme de l'institution effectivement fonctionnel et utile dans nos travaux mais par l'entremise des personnes nous retrouvant de manière récurrente au cours de la formation.

Les animations nous ont montré à quel point les surveillants avaient des choses à raconter, le souhait de faire part de leurs analyses. La fonction de surveillant est une fonction carrefour (l'oreille, les yeux, le feeling) qui enclenchera l'un ou l'autre rouage d'orientation de la demande, de l'analyse de la situation à gérer. Que demande-t-on à cette fonction et quels moyens lui donne-t-on pour aiguiller le plus pertinemment possible ? Qu'est-ce qui est mis en place pour que l'ascenseur ne leur soit par renvoyé comme fin de non recevoir par les services internes auxquels ils font appel pour prendre le relais ? Pourquoi serait-ce au surveillant de gérer les réactions à un "non" dont il est le convoyeur ? Que fait-on porter au surveillant ? Que signifie "être au contact le plus proche d'une population incarcérée" ? Où s'en soucie-t-on ? Quels sont les espaces de supervision proposés aux surveillants qui leur permettraient de décoder les interactions humaines vécues au quotidien ?

En fin de formation, un tableau de

pilotage a été élaboré sur base des éléments collectés au fil des séances, tant au niveau de ce qui, selon les participants, "devrait se faire idéalement" ou "pourrait se faire", soit dans un avenir à moyen ou long terme, soit déjà à court terme.

La formation et après...

En 2006, a démarré le follow up. Le GPLD se réunit régulièrement depuis. Ce suivi prend l'allure d'un pilotage de projets émergés de la formation, suggérés par les participants. Il pourrait toutefois aussi consister en une reconduction du programme de formation pour d'autres agents si les moyens le permettent. Les organismes formateurs y sont conviés à chaque fois.

Voici quelques éléments collectés constituant actuellement des pistes de travail : la question de la réduction des risques pour le personnel et la sensibilisation de la médecine du travail à ce sujet, la distribution systématique de gants à tout le personnel (organisée en cours de formation à l'initiative de certains participants), la mise à disposition de brochures de réduction des risques en plus grand nombre et plus diversifiées (de Modus Vivendi, de C.A.P.-I.T.I., du Projet LAMA mais aussi du coordinateur central "drogues"). La question de la réalisation de ces brochures dans d'autres langues que nos langues nationales revient de manière récurrente et nous tentons, ensemble, de trouver des pistes. Prospective Jeunesse anime un sous-groupe d'élaboration de projet soutenant les suggestions des médecins psychiatres, avec l'appui du coordinateur central : il y est question de groupes de paroles pour détenus et d'organisation de la continuité des soins. La proposition d'Enaden d'échanges avec les participants à la formation sur la question de la gestion

d'une position de distance dans la relation est mise à l'ordre du jour de la réunion de septembre. Un compte rendu de la formation se trouvera bientôt dans le journal de la prison. Une opération Boule-de-Neige est en cours d'organisation et pourrait se voir prolongée par un accompagnement assuré par un organisme de promotion de la santé. Mais cela, l'avenir nous le confirmera.

Tous les participants ont apprécié le regroupement de différents services internes à l'occasion de la formation. Ce regroupement a permis de prendre conscience de la nature du travail et des logiques de fonctionnement des autres services internes mais aussi externes. C'était une première. Cette concertation pourrait améliorer la collaboration,

constatent les participants. Ce qui est regrettable, c'est que les interlocuteurs de prise de décisions n'étaient pas toujours forcément présents. Cela vient renforcer l'importance du follow up au sein du GPLD.

La dynamique de cette formation, tant au niveau de son élaboration que dans son exécution, était nouvelle pour tous les formateurs. Le partenariat de six institutions spécialisées, avec, en plus, la nécessité de coopérer avec et pour le bénéfice d'un partenaire inhabituel, pour certains (la prison ciblée souvent comme antagoniste, comme étant de l'autre côté de la barrière), fut une gageure réussie. L'échange formatif se fit dans les deux sens, les formateurs ayant autant appris que les participants à la formation. ■

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1, présenté par Infor-Drogues

Aspects historiques de la gestion des drogues aux points de vue répressifs et thérapeutiques. Représentations des participants au sujet "du toxicomane" et "des drogues". Vraies et fausses idées à ce propos : déconstruire les grands clichés.

Module 2, présenté par Modus Vivendi

Sens de la prise de risque. De quels risques parle-t-on ? Quelles sont les démarches de réduction des risques possibles en prison ?

Module 3, présenté par le Projet Lama

Soins, traitements de substitution et continuité des soins.

Module 4, présenté par Enaden

Sens d'une psychothérapie avec un usager de drogues, analyse de la fonction de la drogue pour l'individu consommateur, consommation occasionnelle et dépendance, spécificités d'une prise en charge psychologique en prison.

Module 5, présenté par Prospective Jeunesse

Divers modèles d'approche de la problématique des usages de drogues ainsi que les programmes d'action qui en découlent, présentation d'une approche complexe d'inspiration systémique se situant dans un cadre de promotion de la santé.

Module 6

Feed-back et questions restées en suspens adressées aux coordinateurs centraux présents, positions de l'administration pénitentiaire au sujet de la réforme en cours et annonce des circulaires exécutives, évaluation commune et réciproque de l'entièreté de la formation et suggestions de pistes de follow up exprimées tant par les participants que par les formateurs.